ASSOCIATION DES AMIS DE SAINT-GERVAIS

Association agréée au titre des articles L121-8 et 160-1 du Code de l'Urbanisme

Siège: Maison de Saint Gervais - 43, rue du Mont Blanc- 74170 SAINT-GERVAIS

www.amis-saint-gervais.eu amisdesaintgervais@gmail.com



Lettre 119 Décembre 2020

Chers Amis de Saint-Gervais,

Nous savons depuis quelques jours que nous pourrons venir à Saint-Gervais pour la période Noël- jour de l'an. En famille, nous pourrons profiter de l'agrément de la Haute-Savoie, respirer l'air pur et goûter les lumières magiques de l'hiver, même si les précautions sanitaires exigeront de la part de tous de la prudence à l'extérieur comme à l'intérieur.

De son côté, la commune se mobilise pour offrir une gamme de loisirs compatibles avec les circonstances, et nous avons compris que ses responsables comptent sur les résidents secondaires pour revigorer les activités économiques locales.

Même si tout ne sera pas comme avant, ces annonces récentes sont un motif de réjouissance, notamment pour ceux d'entre nous qui avons souffert de la dureté des mesures de confinement dans les grandes agglomérations et de la nervosité ambiante.

Cette lettre marque le rendez-vous nous permettant de vous donner quelques informations sur l'actualité de l'Association, sur les projets d'aménagement à Saint-Gervais, et notamment l'ambitieux « ascenseur valléen ».

Concernant le programme d'action de l'Association, nous y avons beaucoup travaillé ces derniers mois avec la dynamique équipe du Conseil d'Administration, et sommes heureux

Emmanuel Audousset

Président

de vous présenter dans cette 119ème lettre les grandes lignes de notre stratégie telle que redéfinie à la lumière de vos réponses à notre enquête au printemps de cette année. Notre objectif est de satisfaire au mieux votre souhait d'une information approfondie sur les projets structurants conduits à Saint-Gervais. Dans ce



contexte, nous serons heureux d'accueillir les bonnes volontés prêtes à apporter leurs compétences, leur disponibilité et leur enthousiasme car les tenants et les aboutissants de chaque dossier sont complexes.

Nous regrettons que les circonstances nous empêchent cet hiver de vous convier à une rencontre amicale à Saint-Gervais mais vous souhaitons d'ores et déjà d'heureuses fêtes de Noël.

Suite donnée à l'enquête sur les priorités de l'Association

De façon unanime, nous avons conclu que **les missions inscrites dans nos statuts n'ont pas à être modifiées.** Elles incluent un travail de fond sur ce qui contribue à faire l'attrait de la station tout en veillant à la convivialité et la communication permettant de renforcer les liens entre nous.

Afin de répondre au mieux à ces objectifs, le Conseil a décidé d'organiser son travail autour de 4 grands axes :

1. Assurer une veille

L'objectif est d'être bien informé, et aussi tôt que possible, des initiatives engagées à Saint-Gervais ou dans ses environs, contribuant à l'attrait de la station ou susceptibles de modifier l'environnement. C'est la condition pour que nous puissions les comprendre, les analyser, vous informer, et éventuellement émettre un avis ou contribuer au processus

de réflexion. Pour cela, nous mettons en place un référent chargé de centraliser toute l'information rapportée par les « veilleurs », et provenant des différentes sources d'information : mairie, organismes publics, associations, presse, etc. Dans ce contexte, chacun de nous est un veilleur !



Si j'ai une info, à qui la communiquer ? par mail : amisdesaintgervais@gmail.com

2. Etudes et Analyses

Pour les sujets que le Conseil aura décidé de suivre (issus des sujets précisément identifiés et entrant dans les objectifs de l'Association), nous souhaitons réaliser un travail plus approfondi fiable et fouillé, afin de mieux vous informer. Pour cet exercice 2021 nous avons retenu de travailler en particulier sur les 3 sujets suivants :

⇒ L'écoulement des eaux pluviales et de ruissellement

- ⇒ L'évolution de la législation concernant les chaudières au fuel
- ⇒ La législation concernant les foyers ouverts

Des petits groupes de travail vont se mettre en place pour creuser ces sujets! N'hésitez pas à vous faire connaître en nous indiquant le sujet sur lequel vous seriez prêt à travailler avec nous



Je peux m'investir, à qui m'adresser ? par mail : amisdesaintgervais@gmail.com

3. Entraide, Convivialité et Services

Ce sont aussi vos attentes ; **Entraide** : s'aider les uns les autres au quotidien, choisir de partager. **Convivialité** : développer les moments de rencontre et d'échanges entre

nous; **Services**: en particulier partager les bons plans et recommandations (comment faire, artisan, etc.) pour faciliter notre quotidien à Saint-Gervais.



Des envies, des idées, des besoins ? par mail : amisdesaintgervais@gmail.com

4. Communication

Nous devons mieux communiquer pour mieux vous informer, mieux nous faire connaître, susciter des adhésions, de la (re)connaissance, pour être plus présents auprès de tous les acteurs de Saint-Gervais (administrations, associations, organismes,

...). Notre site Internet et notre Lettre sont là pour cela. Nous les compléterons par un flyer présent à l'office du tourisme, informant sur nos événements, notre présence auprès d'organismes ou associations, etc.

2

Route forestière du Col de Voza

Démarrée en 2013 avec l'étude d'un schéma de desserte forestière, la phase d'instruction du projet "Route forestière du col de Voza" s'est achevée le 29 octobre 2020 par la remise des conclusions de l'enquête publique au préfet de Haute-Savoie.

Le commissaire enquêteur avait reçu entre le 7 septembre et le 8 octobre 540 avis émanant de personnes individuelles ou d'organismes, dont la plupart négatives. Certaines des objections ont été prises en compte pour améliorer le projet. Le commissaire-enquêteur a finalement rendu un avis favorable en l'assortissant de 6 recommandations importantes :

- Réaliser un bilan carbone du chantier et de l'exploitation de la route.
- Favoriser le débardage par câble ou par le TMB chaque fois que cela sera possible.
- Réaliser une étude visant à limiter l'utilisation d'un liant hydraulique pour la chaussée.
- N'utiliser la route qu'en période de moindre sensibilité pour la faune et la flore.
- Faire établir un plan de gestion des forêts qui pourraient être exploitées par cette route.
- Garantir une utilisation locale du bois.

Il a par ailleurs demandé que la circulation sur cette route reste conforme à sa destination, en la réservant aux grumiers et aux exploitants agricoles déjà utilisateurs des chemins existants. La Communauté de Commune Vallée de Chamonix Mont Blanc assurera la maîtrise d'œuvre des travaux et il est prévu que la nouvelle route soit opérationnelle dès 2022.



Pour mémoire, l'objectif de ce projet est de donner accès à des grumiers de plus de 50 tonnes au massif forestier de près de 3 000 hectares du Chatelard jusqu'à la Tête de la Charme, afin d'en permettre l'exploitation et l'entretien. Il s'agit donc de construire une route forestière de 14 kms : elle démarre au Chatelard, monte à Moncoutant, passe le col de la Forclaz redescend sur le versant de Saint-Gervais, passe à proximité du lieu-dit "chalet des Anglais", remonte vers la Charme puis redescend le col de Voza. S'agissant d'un ouvrage d'une largeur de 4m, il est certain qu'il ne passera pas inaperçu dans le paysage même si le tracé utilise largement des pistes existantes. Quelques tronçons sont nouveaux et des virages seront également transformés.

Les <u>détracteurs</u> du projet font valoir que le projet fait peser des risques importants sur les paysages, la faune, la flore et la gestion des eaux, avec un coût élevé et pour une rentabilité économique discutable, d'autant plus que les cours du bois sont faibles. Ses <u>promoteurs</u> font valoir que sans cette route, le massif forestier ne sera plus exploité avec des conséquences lourdes sur la pérennité de la forêt et de son écosystème.

L'Association des Amis de Saint-Gervais continuera à suivre ce projet et notamment les suites données aux recommandations du commissaire-enquêteur.

Ascenseur valléen

Annoncé lors de notre AG annuelle en août 2020, le projet d'ascenseur valléen, visant à relier la gare du Fayet à la gare de la télécabine de Saint-Gervais en moins de 6 minutes, commence à prendre forme. C'est ainsi qu'une équipe pilotée par le maire et constituée d'un cabinet d'étude et du Président de la STBMA a présenté le 23 octobre lors d'une réunion publique l'état d'avancement du projet https://youtu.be/5kWlqBXIrdo

Décembre 2020 Lettre 119

A Saint-Gervais la mobilité est un enjeu fort pour l'employabilité des habitants, pour l'accès des jeunes aux écoles, ainsi que pour la vie économique marquée par un tourisme résolument étalé sur les 4 saisons.

Face à ce défi de mobilité, à la difficulté de mettre en place des transports publics efficaces sur route, et avec une volonté de rapprochement des lieux de vie, la Commune de Saint Gervais souhaite promouvoir un projet d'ascenseur valléen entre la gare SNCF du Fayet et la rive gauche du centre bourg de Saint-Gervais.

Elle a donc engagé une étude de faisabilité, dont les conclusions confirment la pertinence fonctionnelle et économique du projet, tant pour les résidents permanents que pour les vacanciers.

La télécabine monocâble est apparue comme la technologie la moins coûteuse en investissement et en exploitation, tout en apportant une grande fiabilité du fait de la maîtrise des constructeurs de ce moyen de transport éprouvé.

Une démarche d'évaluation environnementale a été engagée. Conduite en parallèle avec les études techniques, elle permettra d'évaluer les impacts environnementaux potentiellement nombreux : sur le paysage et le cadre de vie, sur la qualité de l'air, le bruit, la biodiversité, les risques divers, et sur la consommation d'énergie. Elle proposera des mesures permettant de minimiser les risques identifiés. La gare SNCF du Fayet a été définie comme le point de départ optimum étant le lieu du Pôle d'Echange Multimodal (train- bus- voie verte) et située à proximité d'établissements scolaires (lycée, collège). Le choix de placer le point d'arrivée de l'ascenseur valléen sur la rive gauche du Bonnant résulte d'une optimisation visant une intégration la plus harmonieuse possible dans le site et la proximité du DMC*et des parkings relais existants.

Dans un premier temps, les travaux ne concerneront que la partie Le Fayet - Saint-Gervais. Plus tard, la STBMA envisage la modernisation du DMC en intégrant arrivée de l'ascenseur valléen et départ du téléphérique.

*DMC : double mono câble reliant St-Gervais au Bettex

Quelques chiffres:

Capacité de transport du monocâble : 2000 pers/heure

Prévision: 125 000 trajets /an, répartis entre les actifs, les scolaires et autres

Objectif de mise en route : 2023

FINANCEMENT

COÛT		FINANCEMENT	
Appareil	8 M€	Europe	5%
Gares	2 M€	Etat	5%
Etudes et aléas	2 M€	Région	30%
		Département	30%
		« Autres »	30%

Votre association s'intéresse à ce projet et plus particulièrement :

- Au tracé définitif, son impact sur l'environnement et les nuisances éventuelles pour les riverains, l'implantation des gares, la réalisation des parkings et le cahier des charges des navettes électriques destinées à desservir les différentes zones artisanales et commerciales du Fayet et de Domancy.
- Au financement des investissements : « autres : 30% » ?
- A la validation des hypothèses de fréquentation, le chiffrage et le financement de la perte d'exploitation ... par les finances publiques et/ou le concessionnaire.



L'ascenseur valléen en images





Le Bettex : où en est-on?

Les responsables de la commune réfléchissent depuis plusieurs années à l'avenir du Bettex sans avoir encore abouti à un schéma directeur. Les défis sont nombreux : activités très saisonnières, absence de transports collectifs en basse saison, rentabilité précaire des équipements hôteliers, foncier compliqué... En 2021 la municipalité prévoit de reprendre la

copie en repensant la configuration du front de neige notamment par rapport aux skieurs débutants, la gestion des flux de véhicules, des piétons, des skieurs, sans oublier les composantes hôtelières et restauration. Cette réflexion fait suite aux ambitions du PLU de 2016.

Nous souhaitons consulter nos membres; notamment ceux habitant le Bettex.

Aménagement de l'espace au Mont d'Arbois (alt.1800 m)

D'importants travaux de nivellement ont été réalisés au Mont d'Arbois pour créer un espace pour les débutants avec une faible pente, qui sera desservi par un tapis roulant intégré dans un talus végétalisé. D'autre part, le téléski du Col a été déplacé et remplacé par un système à enrouleur. Enfin



l'optimisation des flux des skieurs et des piétons rendra la fréquentation de ce lieu plus rationnelle pour tous, y compris pour les visiteurs.

Une réalisation de 1,5 M€ qui devrait s'intégrer dans l'environnement exceptionnel de ce site et qui offrira à l'arrivée de la télécabine du Mont d'Arbois un nouvel agrément dont nous espérons profiter prochainement.

5

Décembre 2020 Lettre 119

Le pays du Mont-Blanc : préservation du site

Le président de la République avait annoncé, lors de sa visite à Chamonix-Mont-Blanc et Saint-Gervais-les-Bains les 12 et 13 février 2020, la création d'un arrêté de protection des habitats naturels (APHN) sur le site du Mont-Blanc.

Le 1er octobre, le préfet de Haute-Savoie a dûment signé l'arrêté portant création de la zone de protection d'habitats naturels du Mont Blanc-site d'exception. Cet arrêté vise à protéger certains milieux rares qui jusqu'à présent ne bénéficient pas d'un outil législatif adapté. Il fait suite à celui signé en 2019 réglementant l'accès au Mont-Blanc par la voie normale.

L'Association ne peut qu'approuver cette mesure, le site du Mont-Blanc étant menacé par une sur-fréquentation et par la recrudescence de comportements inciviques.

https://www.haute-savoie.gouv.fr/Actualites/Actualites/Signature-de-l-arrete-de-protection-des-habitats-naturels-APHN-du-Mont-Blanc-site-d-exception

Où en sont les lauréats du Prix des Amis de Saint-Gervais ?

La Ferme des Roches Fleuries



Le 26 septembre, une chute précoce de la neige sur les coteaux de Saint Gervais a surpris les exploitants agricoles dans le cadre d'une fin d'été bien particulière : confinement, mise à bas pour les chèvres. Les horaires du magasin sont modifiés. Flavie Melendez vous accueillera comme toujours.

https://www.facebook.com/lafermedesrochesfleuries

La Librairie du Mont-blanc

Après avoir été fermée en novembre la librairie vient de rouvrir.

Lorsqu'un livre n'est pas disponible, la librairie propose 3 manières de le commander :

- Par simple appel téléphonique : +33 (0) 4 50 53 98 56
- Par courriel: librairiedumontblanc@free.fr
- Par Internet sur la plate-forme https://www.chez-mon-libraire.fr/



6

Assistance à la Ferme Curral-Favret

La cagnotte destinée à aider à la reconstruction de la ferme Curral-Favret a remporté un grand succès avec près de 180k€ collectés auprès de 3342 participants. Nombre d'entre vous y ont participé, et nous tenons à les remercier de leur générosité.

Actualités de Saint-Gervais

https://mairie.saintgervais.com/a-saint-gervais-mont-blanc-station-4-saisons-on-sait-reagir-la-station-accueillera-ses-hotes-des-le-15-decembre-2020/

https://mairie.saintgervais.com/votre-mairie/actualites/

https://mairie.saintgervais.com/votre-mairie/le-conseil-municipal/comptes-rendus/

Décembre 2020 Lettre 119